



COMMISSION DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN



Procès Verbal No. 49
Réunion des experts de la CJSOI
13 au 15 avril 2010
Hôtel Manisa - Maurice

LISTE DES PARTICIPANTS

- M. Denis ROSE - Président de Séance
- M^{me} Uma SREEKEESSOON - Rapporteur
- M. Ashok CHITAMUN - Rapporteur

Comores

1. M. Soilihi MOUMINI, Secrétaire Général
2. M. Oussouf SOILIH, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports

Djibouti

1. M. Wahib HAMADOU MOHAMED, Correspondant National de la CJSOI

Madagascar

1. Brutho BEZAKA, Secrétaire Général (Ministère de la Jeunesse & des Loisirs)
2. M. Haja RATOvonirina, Directeur (Ministère des sports)

Maurice

1. M. Nayen Koomar BALLAH, Directeur de Cabinet
2. M. Novin GAYA, Directeur des Sports
3. M. Vel PUTCHAY, Directeur de la Jeunesse
4. M. P. APPAVOO, Cadre Jeunesse
5. M. D. AUCHOYBUR, Cadre Sports

Mayotte

1. M. Bruno PROCHASSON, Directeur de la Jeunesse & des Sports
2. M. Jean Louis ALCAIDE, Conseiller Jeunesse & Sports

Réunion

1. M. Jean Paul RUSSEIL, Inspecteur de la Jeunesse & des Sports
2. M^{me} Catherine PAOLI, Conseillère Jeunesse & Sports
3. M. Jeannick MOREAU, Commissaire Général des 7èmes Jeux de la CJSOI

Seychelles

1. M. Denis ROSE, Directeur du Cabinet et Président de séance
2. M. Eric ARNEPHY, Correspondant National de la CJSOI
3. M. Alain VOLCERE, Directeur du NSC
4. Me Edith ALEXANDER, Directrice de la Jeunesse

CONFEJES

1. M. Jean Michel GUERNIC, Conseiller Technique

CJSOI

1. M. Ram LOLLCHAND, Secrétaire Général

Ouverture

M. Ram LOLLCHAND, Secrétaire Général de la CJSOI, salue la présence de la presse et des invités à cette réunion annuelle des experts de la CJSOI.

M. Denis ROSE, Directeur du Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports des Seychelles, Président de séance, remercie les autorités mauriciennes pour l'organisation de cette réunion et l'accueil chaleureux réservé aux experts. Il félicite le Secrétaire Général de la CJSOI pour la bonne organisation de cette réunion. Il remercie la CONFEJES, partenaire régulier de la CJSOI, représentée aujourd'hui par son Conseiller technique. Il confirme qu'en dépit des difficultés économiques actuelles, son pays participera pleinement aux Jeux de la CJSOI 2010 et accueillera en 2011 les 8èmes Jeux des Iles de l'Océan Indien.

Monsieur Nayen BALLAH, Directeur de Cabinet au Ministère de la Jeunesse et des Sports de Maurice, présente les excuses de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, retenu par d'autres obligations. Il souhaite la bienvenue aux experts. Il remercie la CONFEJES, partenaire essentiel des actions de formation de la CJSOI dans la région. Il souligne l'importance de cette réunion, à trois mois des 7èmes Jeux de la CJSOI. Il déclare ouverte la réunion des experts de la CJSOI.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Secrétaire Général de la CJSOI rappelle l'ordre du jour, qui est adopté. La réflexion sur le questionnaire d'évaluation sera intégrée au point 8.

2. Actions découlant du procès verbal de la réunion des experts (décembre 2009, Djibouti).

- ★ Le Secrétaire Général de la CJSOI passe en revue le procès verbal de la réunion du 07 et 08 décembre 2009. Certains points appellent des précisions.
- ★ Pour faciliter la délivrance des visas pour Mayotte et La Réunion, les noms des participants aux actions de la CJSOI doivent être communiqués au moins un mois à l'avance aux organisateurs. Les DJS de Mayotte et de La Réunion pourront alors adresser des invitations nominatives.
- ★ Il serait souhaitable que le bilan des actions soit présenté dans les procès verbaux de manière plus élaborée, et les contenus soient précisés.
- ★ La fiche médicale, la réunion des coordonateurs nationaux du FIJ, la création d'un journal virtuel feront l'objet de points particuliers dans l'ordre du jour de la présente réunion.

3. Bilan des actions de la CJSOI (décembre 2009 à mars 2010).

- 3.1 Célébration de la journée de la jeunesse de la CJSOI (12 décembre 2009).

- ↪ Cette journée avait pour thème : « La participation des jeunes à la vie communautaire ». Les comptes-rendus sont distribués en séance.
- ↪ Au Comores, en raison d'un calendrier électoral chargé, la journée a été reportée et célébrée à Moroni en avril 2010. Le programme comprenait notamment du théâtre et des débats.
- ↪ A Maurice, les actions étaient axées sur le développement communautaire dans diverses régions du pays.
- ↪ A Mayotte, des changements de personnel n'ont pas permis d'organiser cette journée. En revanche, la préparation est déjà en cours pour l'événement de 2010.
- ↪ La Réunion a organisé le 12 décembre une « Nuit des initiatives et de l'engagement des jeunes » regroupant 300 jeunes à Saint-Pierre, avec la collaboration des Conseils locaux de jeunes.
- ↪ Aux Seychelles, les activités se sont inscrites dans le cadre du Festival de la Jeunesse, du 4 au 6 décembre.

Le Secrétaire Général constate que cette journée est diversement commémorée. Afin d'harmoniser la célébration de la prochaine journée (13 décembre 2010), il propose que chaque pays présente le programme de ses manifestations dès la prochaine réunion ministérielle en août 2010.

3.2 Stage de formation du FIJ/FIFMAS, 18 au 22 janvier 2010, Djibouti

Compte rendu distribué en séance

Ce stage s'est bien déroulé avec l'appui de la CONFEJES, réunissant 44 participants.

3.3 Stage de formation des coordonateurs nationaux du FIJ, 15 au 19 février 2010, Seychelles

Compte rendu distribué en séance.

Ce stage organisé avec l'appui financier de la CONFEJES a regroupé les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. L'encadrement était assuré par M. Ali BOURAMAH, Directeur chargé du programme jeunesse à la CONFEJES avec la collaboration de Mme Miera SAVY, experte seychelloise.

3.4 Stage de formation des responsables d'association et centre de jeunesse 7 au 11 mars, Djibouti

Compte rendu distribué en séance

Ce stage a permis de renforcer les capacités des dirigeants et responsables des centres de jeunesse. L'encadrement était assuré par un expert missionné par la CJSOI (M. ARDAILLOU).

Pour cette action ainsi que celle évoquée au 3.2, le Secrétaire Général fait remarquer qu'elles ont été programmées, suite à la recommandation formulée lors de la dernière réunion ministérielle, de prévoir des actions à Djibouti.

3.5 Séminaire sur la création du journal virtuel, mars, Seychelles

Cette action, initialement prévue en mars, regroupera du 26 au 30 avril les jeunes journalistes des Jeux de la CJSOI 2010.

La participation à ce séminaire a été confirmée par Madagascar, Maurice, La Réunion. Les Comores attendent confirmation de leur réservation aérienne. Mayotte a un candidat mais est confrontée à une difficulté : le plan de vol prévoit une nuit de transit à La Réunion, qui nécessite une prise en charge. Cela pourra assurer par DDJS de La Réunion.

Les représentants seychellois garantissent un encadrement par deux adultes pendant toute la durée de ce séminaire.

Djibouti n'est pas engagé dans cet atelier. Cependant, il est souhaitable que les actions de la CJSOI à Djibouti fassent aussi l'objet de compte rendu sur le site internet de la CJSOI.

4. Intervention du Conseiller Technique de la CONFEJES

M. Jean-Michel GUERNIC souligne l'action de la CJSOI, qui fait de l'Océan Indien la zone la plus dynamique de la CONFEJES. Plusieurs actions de formation sont conduites chaque année, dans le domaine de la jeunesse comme dans celui du sport.

M GUERNIC signale aussi le système de bourses de la CONFEJES qui permet à des athlètes talentueux de s'entraîner dans des centres internationaux, comme celui d'athlétisme implanté à Maurice.

En dépit d'une baisse de ses moyens, la CONFEJES continuera de financer en 2010 quatre actions mises en œuvre par la CJSOI.

Deux formations jeunesse :

⇔ Stage de formation en élaboration de projets
(30 août au 03 septembre, Seychelles)

⇔ Stage de formation en animation d'activités sur la
Citoyenneté (15 au 19 novembre, Madagascar).

Deux formations sportives :

- ⇔ Stage de perfectionnement des cadres sportifs féminins au du 20 au 24 septembre, Madagascar)
- ⇔ Stage de formation des cadres sportifs handisport (du 18 au 22 octobre, Comores)

M. GUERNIC rappelle aux pays l'intérêt d'être à jour de leurs cotisations, condition pour participer aux actions financées par la CONFEJES.

Il souligne l'utilité d'une bonne communication et annonce un lien prochain entre les sites internet de la CJSOI et de la CONFEJES.

M. PROCHASSON souhaite que les jeunes de Mayotte puissent participer aux actions de la CONFEJES mises en œuvre par la CJSOI et demande à M. GUERNIC de transmettre ce vœu à M. le Secrétaire Général de la CONFEJES.

M. Ram LOLLCHAND renouvelle ses remerciements à la CONFEJES en souhaitant que ce partenariat fructueux se poursuive longtemps.

5. Présentation du programme 2011 de la CJSOI (avec précision des périodes de réalisation par les pays organisateurs et confirmation d'engagement des pays membres)

Document en annexe.

Précisions

Formation d'éducateurs en rugby

Les participations de Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles ont été annoncées. L'encadrement sera réalisé par un cadre technique de la fédération française de rugby.

Stage de formation sur la préparation physique des athlètes

L'expertise sera apportée par le CREPS de La Réunion

Visite des installations dans le cadre des 8èmes Jeux de la CJSOI et

Formation à l'organisation de grands évènements sportifs

Il est souhaité que le comité d'organisation des 8^{èmes} Jeux de la CJSOI soit nommé avant la mise en œuvre de cette action.

Stage de formation d'animateurs de centres de jeunesse

Cette action nationale des Seychelles sera reportée en 2011.

Regroupements des chefs de délégation

Cette action concerne aussi les adjoints.

Formation du personnel médical

Cette action, qui concerne aussi le personnel paramédical, est prévue le 29 juillet.

Comité des experts et comité ministériel de la CJSOI

Les experts se réuniront en « Conseil des Jeux » le 29 juillet, avant la cérémonie d'ouverture, et si besoin pendant les Jeux.

Un comité des experts sera réuni le 3 août, afin de préparer le comité ministériel dorénavant fixé le 4 août.

Formation en ingénierie de formation

Cette action nationale de Maurice est ouverte aux autres pays, selon les modalités habituelles (frais de voyage à charge des délégations, frais d'hébergement pris en charge par le pays organisateur). M. Adama SENE du CESAG en assurera l'encadrement. Une personne sera accueillie par pays.

Stage de formation en élaboration de projets, Seychelles

Deux stagiaires par pays.

L'Éducation a l'environnement

Les dates restent à préciser.

Stage de perfectionnement des cadres sportifs féminins

Deux personnes seront invitées par pays.

Stage club CONFEJES Lutte

Date proposée : début septembre 2010. Y participeront, quatre jeunes et un cadre par pays.

6. Les 7emes Jeux de la CJSOI : Communication de La Réunion.

- Des documents relatifs aux Jeux sont distribués au cours de la réunion. Ils portent les cérémonies protocolaires, l'accréditation, l'hébergement et la restauration, le transport. Les points suivants ont été repris lors de la discussion :
- C'est le chef de délégation qui assume la responsabilité au cas où les athlètes veulent quitter le village des Jeux pour rendre visite à des parents.
- Les délégations feront provision pour indemniser toute clé perdue. Pour les prochaines éditions des Jeux, les délégués recommandent le principe d'une caution en cas de dégât ou autre problème. (à inclure dans les règlements généraux).
- Le Secrétaire Général souhaite que les arbitres soient des jeunes âgés de 25 ans maximum, conformément aux règlements généraux.
- Les records nationaux pour l'athlétisme doivent être communiqués au plus tard le 28 juillet 2010 à la CJSOI et autres comite organisateur
- Un appel est fait aux pays pour préciser le nombre de sportifs en fauteuil roulant au plus tard le 1^{er} juillet 2010.

7. Présentation du dossier complémentaire par les Comores : Candidature pour les 8emes Jeux de la CJSOI en 2012.

Les Comores soumettent un document avec des informations complémentaires sur les 8^{èmes} Jeux.

Le Secrétaire Général souhaite que les hôtels et les pensions soient identifiés et présentés comme option au cas où les salles proposées

dans les écoles ne soient pas aménagées à temps. Il souhaite avoir des détails sur les modalités de transport local, le transport aérien entre Moroni et Anjouan et les installations sportives.

Ces précisions seront reprises lors de la visite à Anjouan et la réunion de juin aux Comores, et seront communiquées à la réunion des ministres en août 2010.

Le Secrétaire Général demande aussi à la délégation du Comores de communiquer un budget.

8. Présentation de la fiche médicale

La fiche est commune au CIJ et à la CJSOI. Elle a été adoptée lors de la dernière réunion du CIJ en février 2010 et est annexée à la fiche de l'accréditation. (Document distribué lors de la réunion).

9. Contribution des pays membres dans le cadre de la réorientation des programmations de la CJSOI.

Suite à la réunion de Djibouti en 2009, une discussion approfondie était préconisée sur le document synthèse préparé par Monsieur Prochasson.

Ce document sera étudié en sous commission.

10. Rapport de sous commission - sport

RAPPORT DE LA SOUS COMMISSION SPORT

1. **NOMINATION DU BUREAU**

Présidente : Catherine Paoli, Réunion

Rapporteur : Bruno Prochasson, Mayotte

2. **ORDRE DU JOUR:** Adopté sans modification

3. **PRÉSENTATION PAR CHACUN DES PAYS ET EXAMEN DES PROJETS RÉGIONAUX POUR 2011.**

(a) Projets des Comores

Formation en gestion et maintenance des infrastructures sportives (cf. fiche jointe)

But:

- Maintenir les infrastructures sportives en bon état
- Former des personnels capables de gérer et maintenir les infrastructures sportives afin de transférer progressivement cette compétence aux collectivités locales conformément aux recommandations de la CONFEJES.

Expert : à rechercher

Débat sur le projet :

- Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles sont intéressés par ce projet qui correspond à un besoin réel.
- Mayotte et Réunion sont intéressés par ce projet plutôt pour apporter des compétences d'expertise, dans la mesure où la gestion et la maintenance des équipements sont déjà de la compétence des collectivités locales.
- Prendre en compte dans cette formation les impératifs liés au développement durable
- Mieux préciser les publics à former en distinguant ce qui relève des obligations de gestion et des obligations de maintenance.
- Préciser de quels types d'équipements on parle: terrains de grand jeu, gymnase, piscine, salles de sport spécialisées et de quels types de revêtement des sols (synthétique, gazon, enrobés) ou de matériels liés aux pratiques sportives.

Conclusion

- Ce projet mérite d'être retenu mais doit être retravaillé.
- Élaborer de manière précise des contenus de formation et un programme de formation en fonction des différents types de publics à former
- S'orienter plutôt vers une formation de formateurs capables de mettre en place ensuite des formations, dans chacun des pays, destinées aux personnels chargés de la gestion et de la maintenance.

En fonction de ces remarques il est proposé d'organiser en 2011 aux Comores un séminaire d'experts qui devra:

- Mieux préciser les objectifs et les contenus de la formation
- Définir un programme de formation de formateurs
- Repérer les experts en charge de la mise en œuvre de ce programme.

(b) Projet de La Réunion

Formation d'arbitres sur la prévention des incivilités dans le sport en privilégiant les sports inscrits aux jeux de la CJSOI (cf. fiche jointe)

But : mieux préparer les jeunes arbitres qui officient aux jeux de la CJSOI

Expert : désigné par La Réunion

Débat sur le projet:

- Tous les pays sont intéressés par ce projet.
- Ne pas former que les arbitres mais aussi des entraîneurs.

Conclusion:

- Formation organisée par La Réunion en octobre 2011
- Destinée à des jeunes arbitres de moins de 25 ans et à des entraîneurs (1 arbitre et 1 entraîneur par pays)
- Disciplines sportives concernées : football féminin et basket ball, compte tenu des disciplines inscrites aux jeux de la CJSOI de 2012 aux Comores.

(c) Projet de Maurice : Séminaire de médecine sportive avril 2011 (cf. fiche jointe)

But : former les entraîneurs sportifs à prévenir les accidents lors des entraînements et compétitions

Expert : à définir au sein de l'équipe médicale de L'Océan Indien.

Débat sur le projet:

- Tous les pays sont intéressés par cette action
- A prévoir dans le cadre de la préparation des jeux de la CJSOI de 2012.

Conclusion:

- Action retenue à Maurice en avril 2011
- 2 entraîneurs par pays choisis parmi les disciplines sportives des Jeux de 2012.
- Encadrement par un ou deux médecins de l'équipe médicale de l'Océan Indien.

(d) Projets de Madagascar

Deux projets ont été transmis par Madagascar au secrétariat général. Toutefois comme ils n'ont pas pu être distribués à tous les pays, pour des raisons techniques, ils seront adressés par le secrétaire général en vue de recueillir les avis.

(e) Seychelles

Ne présente pas de projet pour 2011 compte tenu de l'organisation des jeux des îles. En cas de désistement d'un pays, les Seychelles pourront accueillir l'un des projets étudiés.
Organisation possible en fin d'année 2011 après les jeux des îles.

4. MISSION DES CTS DE LA RÉUNION

(a) Rappel des Missions 2010

- **Maurice** - CTS Handball en juin 2010
- **Comores** - CTS Athlétisme (triathlon) en avril 2010
- **Djibouti** - CTS Volley ball (beach volley)
CTS Athlétisme 21 au 31 octobre 2010

Pour ces deux missions La Réunion étudiera la possibilité d'une réponse favorable à partir de cadres techniques des fédérations françaises concernées (coût de déplacement moins élevé).

- **Seychelles** - CTS rugby
- CTS athlétisme (triathlon)

Pour ces deux missions dates à prévoir.

(b) Demandes pour 2011

Pas de demande formulée à ce jour, elles devront parvenir à La Réunion au plus tard en août 2010.

5. RAPPEL DES RÈGLEMENTS TECHNIQUES DES 7^{EMES} JEUX DE LA CJSOI

La Réunion distribue plusieurs documents :

- Recapitulative des couleurs des maillots

- Règlements corrigés d'athlétisme en précisant les modifications apportées; et en attirant l'attention sur la possibilité d'engager 2 athlètes par épreuve au lieu d'un seul.

Demande de La Réunion d'envoyer avant le 28 juillet 2010 les records des différentes îles par épreuves.

Tennis : distribution d'une proposition de modification des règlements
Présentée par la ligue de La Réunion.

Cette proposition est acceptée dans son principe. Lors des Jeux la 1ère réunion de la CTI devra se prononcer sur la manière de mettre en oeuvre cette proposition de modification.

Demande de dérogation présentée par la ligue Handisport de La Réunion afin de permettre à deux jeunes ayant 18 ans après les jeux mais avant le 31 décembre 2010 de participer aux jeux.

Cette demande n'a pu lieu d'être examinée car les règlements généraux prévoient déjà cette possibilité.

Aucune autre demande de dérogation n'est présentée et il est rappelé que toute nouvelle demande de dérogation qui serait présentée ne pourra plus être étudiée.

6. PROGRAMME 2011 DE LA CJSOI

Les actions suivantes sont retenues, classées par ordre de priorité:

1. **Maurice**, avril 2011, formation d'entraîneurs en prévention de la traumatologie sportive.
2. **Comores**, dates à définir, séminaire de définition d'un programme de formation en gestion et maintenance des infrastructures sportives.
3. **La Réunion**, octobre 2011, formation des arbitres et entraîneurs sur les incivilités dans le sport.
4. **Les Seychelles** tournoi de tennis novembre-décembre 2011

Cette programmation pourra éventuellement être complétée par les projets présentés par Madagascar.

En outre la sous commission propose de présenter au financement de la CONFEJES les actions suivantes:

1. Stage des Comores
2. Stage de Maurice

Il est rappelé toutefois que tous ces projets doivent faire l'objet d'une transmission au secrétaire général, avant août 2010, d'une fiche de présentation corrigée et accompagnée du budget.

7. RÉFLEXION SUR LES ORIENTATIONS FUTURES DE LA CJSOI

Débat à partir de la note présentée en séance plénière.

(a) Formations

La sous commission souhaite qu'un renforcement des actions de formation de formateurs soit prévu

La sous commission retient la recommandation de 2004 consistant à intégrer, lors des tournois sportifs, des temps de rencontre, d'échange et de formation des éducateurs et entraîneurs.

La sous commission souhaite que soient privilégiées les formations à caractère polyvalent ou centrées sur des préoccupations pédagogiques et méthodologiques plutôt que des formations techniques.

(b) Rencontres Sportives

Par rapport aux priorités proposées en 2011 dans le domaine des activités nautiques et des activités nouvelles pratiquées par les jeunes de manière spontanée et peu organisée la sous commission émet les remarques suivantes :

- Malgré des efforts importants pour développer les activités nautiques (embarcations légères et planche à voile) les résultats espérés en 2004 n'ont pas été atteints. Il est proposé de ne pas retenir ces disciplines comme prioritaires pour les années à venir mais seulement, le cas échéant, de soutenir des projets nationaux qui pourraient être présentés par les Seychelles.
- Concernant les activités nouvelles pratiquées de manière spontanée la sous commission préfère privilégier les disciplines, organisées par une fédération et correspondant à une pratique "populaire" ou relativement développée dans certains des pays membres. L'objectif poursuivi étant de permettre aux pays où ces disciplines sont peu pratiquées de bénéficier de l'expérience des pays où elles sont déjà développées.
- Pour les programmations futures la sous commission recommande de cibler certaines disciplines sportives afin d'en favoriser le développement dans un maximum de pays, permettant ainsi de les inscrire aux futurs jeux de la CJSOI à partir des jeux de 2014. Les disciplines retenues sont :

Sports Collectifs	:	football féminin, handball masculin et Féminin
Sports de raquette	:	tennis et badminton masculin et féminin
Sports d'opposition	:	judo et boxe anglaise masculine et féminin
Sports individuels	:	athlétisme (les courses) et natation Masculin et féminin

En outre la sous commission propose que, pour ces disciplines, on programme des rencontres et des formations de cadres, dans l'hypothèse de faciliter leur inscriptions aux futurs jeux de la CJSOI.

La sous commission préconise de faire une évaluation en 2013 ou 2014 de la mise en œuvre de ces propositions.

(c) Engagements nominatifs et suivi des actions:

La sous commission constate que la recommandation, formulée en 2004, de proposer pour chaque action de formation plusieurs personnes avec son CV en laissant le soin au secrétaire général de la CJSOI de choisir les personnes à retenir, n'a pas fonctionné.

Elle propose plutôt la démarche suivante:

- avant chaque action de formation le secrétaire général de la CJSOI diffuse le CV du formateur ainsi qu'une fiche technique, rédigée avec le formateur, qui précise le profil souhaité des personnes à former.
- chaque pays sélectionne ses participants à partir de ce profil souhaité.
- en fin de formation le formateur demandera à chaque stagiaire de rédiger une fiche personnelle qui précisera, à partir des connaissances acquises pendant la formation, les actions qu'il envisage de mettre en œuvre ou de proposer à son ministère afin de favoriser une restitution de ces connaissances auprès d'autres personnes.
- ces fiches seront diffusées aux pays concernés.

Cette démarche a été préférée à une démarche d'évaluation des connaissances acquises par chaque stagiaire au cours d'une formation. Toutefois elle devrait favoriser, après une formation, des restitutions des connaissances acquises.

Les fiches de présentation des actions de formation devraient prévoir, à l'avenir, cette démarche nouvelle parmi les outils d'évaluation des stages.

Documents Joints:

- projet des Comores
- projet de Maurice
- projet de La Réunion
- récapitulatif des couleurs des maillots pour les jeux de 2010

- règlements d'athlétisme jeux 2010
- proposition d'additif aux règlements de tennis jeux 2010

11. Rapports de sous commission- jeunesse

Sous Commission Jeunesse

Examen des projets régionaux pour l'année 2011 :

10 projets sont présentés à l'étude, mais les Comores annoncent le retrait de leur dossier initial.

Suite à un premier examen, les membres de la Sous Commission décident de répartir les projets en deux (2) catégories :

⇒ **Projets nationaux :**

Le pays organisateur prenant en charge la totalité de la dépense de l'action sauf le transport aérien à la charge des pays partenaires.

⇒ **Projets régionaux CONFEJES/CJSOI :**

Les projets peuvent bénéficier d'un soutien financier de la part de la CONFEJES.

A noter, que la Sous Commission a proposé :

- Aux experts seychellois : de fusionner leur projet « *identification et mise en place d'outils pédagogiques dans la lutte contre les toxicomanies* » avec le projet présenté par la République de Maurice.
- à l'expert djiboutien : de reporter et d'intégrer son projet « Festival Régional du Théâtre de la CJSOI » ; lors des prochains Jeux de la CJSOI aux Comores en 2012.

PROPOSITION DU THÈME POUR LA JOURNÉE DE LA JEUNESSE DE L'Océan Indien pour l'ANNÉE 2011 :

Après un échange portant sur les 5 thèmes présentés, le thème retenu est : « **Jeunesse et Citoyenneté** ».

Préparation des Jeux CJSOI 2010 (Volet Jeunesse) :

Exposition : dimension des panneaux 90 x 190cm

2 grilles doubles faces par délégation

Musique : Malgré trois rappels (entre novembre 2009 et février 2010) certaines partitions ne sont pas parvenues à l'Organisateur. L'Orchestre de jeunes l'Océan Indien travaillera donc sur les partitions de Mayotte, Réunion et Seychelles. Les autres délégations hors délai, doivent préparer une prestation musicale qui sera proposée durant les soirées du village. D'autre part elles doivent travailler les neuf partitions communes (CD remis en séance plénière).

Spectacle Vivant : Délégations ayant remis :

Leurs enregistrements musicaux : Mayotte, Djibouti, Réunion.

Leurs fiches techniques : Mayotte, Réunion.

Questions Diverses :

PROJET DE CAMPS DE JEUNES DE LA CJSOI DURANT LES 8^{ÈMES} JEUX DES ILES EN 2011:

- ↪ Frais de séjour par participant : 25€ par jour
- ↪ durée/date : 05 -14 août 2011

Le choix définitif des activités sera transmis courant mai 2011.

PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATION CJSOI 2010/2011:

La Sous Commission propose de se donner un temps supplémentaire de réflexion et de reporter à la réunion ministérielle d'août 2010, les nouvelles orientations. Au préalable, il appartiendra aux experts de finaliser le document d'orientation.

Échéancier proposé :

- ⇒ avril/mai 2010 : échange entre le correspondant national CJSOI et les référents Ministériels.

- ⇒ juin 2010 : communication des observations et propositions au Secrétaire Général CJSOI.

- ⇒ 03 août 2010 : synthèse actualisée et finalisée par le Comité des Experts CJSOI.

- ⇒ 04 août 2010 : présentation et adoption des nouvelles orientations par le Comité Ministériel.

Transfert des mineurs à l'occasion d'un regroupement CJSOI :

En cas de transit de jeunes mineurs non accompagnés, la Sous Commission recommande d'informer et de demander au service jeunesse et sports du pays de transit, la prise en charge des mineurs.

12. Présentation du Bilan financier de la CJSOI pour l'année 2009

Le Secrétaire Général distribue des documents établis par un comptable professionnel. Ce rapport est suivi du rapport analytique et le compte des recettes et paiements pour l'année se terminant au 31 décembre 2009. La comite passe aussi en revue, le rapport trimestriel du 1^{er} janvier au 31 mars 2010.

Le Secrétaire General rappelle que tous les pays sont en règle pour 2009, sauf Madagascar (virement en cours).

Pour 2010, Les Comores, Mayotte, Maurice et Réunion ont déjà paye leur cotisation. Pour les Seychelles, Djibouti et Madagascar, les procédures sont en cours et seront accomplies avant la réunion ministérielle.

13. Dates et lieux des prochaines réunions

Le comite des experts est prévue le 3 aout à la Réunion, en préparation de la réunion ministérielle le 4 aout 2010. Le Secrétaire Général souhaite que pour des raisons pratiques, les ministres et les experts soient logés au même endroit.

La réunion des experts sera accueillie par les Comores les 12, 13 et 14 avril 2011.

La réunion ministérielle se tiendra aux Seychelles en aout 2011. Les dates seront confirmées pendant la réunion des ministres de 2010.

14. Questions diverses

Suite au lancement du site web de la CJSOI, des propositions ont été faites pour des améliorations.

Le Secrétaire Général suggère que l'atelier sur le journal virtuel prévu aux Seychelles prenne en compte certaines de ces propositions.

Il appartiendra aussi aux experts de proposer des évolutions

- à l'usage interne pour faciliter le travail des collaborateurs,
- à l'usage externe pour valoriser les actions et obtenir des moyens.

Les délégués recommandent l'élaboration d'un plan d'action accompagné des moyens nécessaires a la réalisation.

Des documents pédagogiques déjà produits pourront être mis en ligne. Les pays membres seront sollicités pour proposer d'autres documents.

Les Seychelles confirment la tenue d'un camp des jeunes lors des Jeux des Iles de 2011. Un projet de programme est distribue en séance. Les activités seront précisées en mai 2011.

Un projet de convention entre la CJSOI et le CIJ. Après un historique de la collaboration CJSOI/CIJ, une convention entre la CJSOI et le CIJ est en cours de négociation. Elle pourrait porter sur la communication (site web commun au CIJ et la CJSOI), la commission médicale, le développement durable et l'académie olympique sous réserve des compétences respectives du CIJ et des Commissions Nationaux Olympique.

Cette convention sera également l'occasion de préciser les modalités de représentations des états.

16. Adoption du procès verbal

Après lecture, le présent procès verbal est adopté à l'unanimité par les experts réunis le 15 avril à 16h30 à Maurice

Le Président de séance

Le Secrétaire Général